AGING AND LONG-TERM SUPPORT ADMINISTRATION
HOME AND COMMUNITY-BASED SERVICES

Reconnaissance des services

Acknowledgement of Services

NOM DU DEMANDEUR	NUMÉRO D'IDENTIFIANT CLIENT ACES

Les programmes des Services à domicile et communautaires (Home and Community Based Service) offrent aux personnes éligibles l'opportunité de bénéficier des services Medicaid au sein de leur communauté plutôt que de services en institution.

Les programmes des Services à domicile et communautaires sont les suivants :

- Services communautaires de premier choix (Community First Choice, CFC)
- Dispense COPES (COPES Waiver)
- Dispense d'assistance à domicile (Residential Support Waiver, RSW)
- Dispense New Freedom (New Freedom Waiver)
- Programme de soins alternatifs Medicaid (Medicaid Alternative Care, MAC)
- Voies vers la vie en communauté (Roads to Community Living, RCL)

J'ai décidé de recevoir des services via un programme des Services à domicile et communautaires plutôt que via un établissement de soins.

SIGNATURE DU CLIENT		DATE
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT	☐ Tuteur ☐ Représentant	DATE
SIGNATURE DE L'ASSISTANT(E) SOCIAL(E)/DU RESPONSABLE DU DOSSIER		DATE

AGENCE	NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (AVEC INDICATIF)

Retrouvez ci-dessous vos droits à une audience administrative :

Si l'on vous refuse les services à domicile et communautaires, vous avez le droit de demander une audience administrative. Vous disposez de 90 jours à compter du refus des services pour demander une audience. Vous avez le droit de demander une audience administrative en envoyant un courrier à votre division des Services à domiciles et communautaires, votre Agence locale des services aux personnes âgées, ou à :

OFFICE OF ADMINISTRATIVE HEARINGS, MAIL STOP: 42489,
DEPARTMENT OF SOCIAL AND HEALTH SERVICES,
PO BOX 42489,
OLYMPIA WA 98504-2489.